

# info SIRTOM!

Numéro 13 - Septembre 2005

B U L L E T I N D ' I N F O R M A T I O N S T R I M E S T R I E L

Edito du Bureau :

## Le SIRTOM : entre fermeté et dialogue

Depuis quelques mois, le Sirtom doit faire face à une fréquence accrue d'incivilités, que ce soit sur les déchèteries d'Homécourt et de Trieux (dégradations, vols avec effraction, tags...) ou lors des collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables. Ainsi, récemment un de nos agents a été piqué par une seringue lors de la collecte des ordures ménagères sur Doncourt les Conflans. De même, le nombre de sacs de tri ou d'ordures ménagères collectés contenant du verre est chaque jour plus important. Or, les personnes déposant du verre ou pire des seringues ne pensent pas aux agents chargés du ramassage des différents déchets. En effet, compte tenu de la pénibilité du travail effectué, il ne faudrait pas qu'un quelconque danger pèse sur le personnel. Toute personne mérite le respect pour le travail qu'elle effectue au quotidien. Et nous savons que c'est la préoccupation de la majorité d'entre nous.

Le Sirtom, qui s'est toujours préoccupé des questions de sécurité, souhaite, aujourd'hui, faire preuve de fermeté pour garantir des conditions de travail respectables à ses agents. Tout d'abord, le SIRTOM a engagé une consultation auprès des villes adhérentes pour obtenir le non ramassage des sacs ou conteneurs contenant du verre ménager. A ce jour, quelques communes ont émis le souhait de ne plus faire ramasser les sacs ou conteneurs incriminés aussi bien lors de la collecte des ordures ménagères ou de tri. Ainsi, ces poubelles resteront sur le trottoir et des ambassadrices du tri auront pour mission de d'informer les foyers concernés. S'agissant des sacs contenant des seringues, le SIRTOM continuera à déposer plainte auprès du commissariat pour éviter que ce geste intolérable ne devienne légion.

Par ailleurs, le syndicat met au point une charte de qualité dont l'objectif principal est l'amélioration du service rendu en précisant les droits et les devoirs des agents chargés de la collecte mais également des usagers. Notre objectif reste toujours le même : garantir un service public de proximité et toujours plus performant.

### LE BAC À VERRE

C'est pas  
toutes les  
matières !



N'OUBLIEZ  
PAS :

Dans le  
conteneur  
"verre",

• BOUTELLES, BOCAUX, POTS •

### LES INTERDITS

PAS DE FAÏENCE,  
PAS DE POTS DE FLEURS  
PAS DE VAISSELLE  
NI DE CARRELAGES,  
PAS DE PORCELAINE  
NI DE BOUCHONS,  
PAS D'AMPOULES, PARE-BRISER,  
FENÊTRES, MIROIRS...

à mettre à la déchèterie  
ou aux ordures ménagères



**SIRTOM**

## Informations utiles sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Vous avez déjà reçu ou vous vous apprêtez à recevoir votre relevé de taxe foncière, sur lequel figure la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est l'occasion, par conséquent, de vous rappeler que le taux de taxe ordures ménagères est différent d'une commune à une autre et cela compte tenu du niveau de service rendu. En effet, le coût de la gestion des déchets ménagers sur une commune prend en compte, notamment, le nombre de collecte ordures ménagères effectuées, la quantité de déchets collectés et traités, les services mutualisés tels le tri sélectif et les déchèteries du syndicat.

### Le chiffre à retenir

# 45410 €

C'est l'économie réalisée, en 2004, grâce à la mise en place la collecte en porte à porte des déchets végétaux. Ainsi, le traitement effectué par enfouissement d'une tonne d'ordures ménagères s'élève à 60,55 euros tandis que la tonne de déchets verts compostée coûte 37,98 euros. Comme vous pouvez le constater, cette opération présente un double intérêt : économique et environnemental. En effet, tous les végétaux ramassés permettent la production d'un compost qui est d'ailleurs mis à votre disposition dans les déchèteries de Conflans-Labry, Homécourt et Trieux. Nous comptons sur votre participation pour faire en sorte que cette économie progresse en 2005. Pour ce faire, nous vous rappelons qu'une collecte hebdomadaire de déchets verts est assurée sur la quasi-totalité des communes adhérentes au SIRTOM, et cela jusqu'à la fin du mois d'octobre 2005. Pour en savoir plus contactez nos services au 03.82.20.22.00 ou retrouvez tous les détails sur notre site : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr)

## Sommaire

Edito .....	p1
Informations utiles sur la TEOM .....	p1
Le chiffre à retenir .....	p1
Un geste pour l'environnement :	
le cartable écolo ! .....	p2
En bref : Les D3E .....	p2
Information sur le tri sélectif .....	p2
Lu dans la presse, vu sur le net .....	p2
Note d'humeur :	
Incivilités à la déchèterie d'Homécourt .....	p3
La Planète vous dit merci :	
CMJ de Mancieulles .....	p3
Vous vous demandez pourquoi :	
les mesures pour les déchèteries .....	p3
Des livres pour l'Afrique .....	p4
Visite dans les Vosges .....	p4
Fête de l'environnement à Jarny .....	p4

# UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

## Le cartable écolo !

En ces temps de rentrée scolaire, le cartable vert est prisé par beaucoup de petits écoliers européens. Pour que nos petits écoliers ne soient pas en reste voici quelques conseils pour leur composer un cartable écologique :

- Durables et rechargeables, les porte-mines limitent l'impact environnemental.
- Privilégiez les stylos à plume que vous rechargerez plutôt que les stylos à bille que vous jetterez. Notez aussi que l'encre bleue est généralement fabriquée à base d'eau, ce qui n'est pas forcément le cas des autres types d'encre.
- Choisissez des feutres à base d'eau ou d'alcool et de colorants alimentaires, identifiables à la mention "lavable" : les autres peuvent être toxiques car ils sont composés à partir de solvants pétrochimiques.
- Préférez une calculatrice solaire plutôt qu'un modèle fonctionnant avec des piles.
- Enfin, élément indispensable du cartable : le goûter. Les "10h" et autres pauses "goûter" induisent de plus en plus de briques, canettes, papiers, plastique, aluminium, etc. Réhabilitez les boîtes à goûter, les bouteilles en plastique réutilisables ou bien les gourdes. Vous trouverez là l'occasion de sensibiliser vos enfants à des choix de consommation plus responsables.

## Informations sur le tri

- Pour faciliter le travail des agents de collecte, nous vous remercions de bien vouloir faire des tas distincts avec vos sacs si le jour du tri coïncide avec la collecte des ordures ménagères, ou/et la collecte des végétaux et parfois même les encombrants. Cela fait gagner du temps à nos agents et leur évite bien des désagréments.
- Les barquettes en polystyrène ne doivent pas être mises dans le sac de tri. Elles doivent être jetées à la poubelle. Il en va de même pour les autres barquettes alimentaires en plastique.
- De nombreuses personnes mettent des gros cartons à côté de leur sac de tri. Ces cartons ne seront pas ramassés car ils bloquent la chaîne de tri. Ils doivent être coupés pour être mis dans les sacs de tri. Cependant, la meilleure solution est de les amener à la déchèterie.

Enfin, nous vous rappelons que depuis janvier 2005, il n'est plus nécessaire de séparer les papiers, des plastiques et de l'acier. Tout ce qui est recyclable va maintenant dans un seul et même sac de tri.

## EN BREF : Nouvelles réglementations pour les D3E

### • Qu'est ce qu'un DEEE ou D3E ?

Un DEEE ou déchet d'équipement électrique électronique est le déchet d'un équipement alimenté grâce à des courants électriques ou des champs électromagnétiques, c'est à dire, tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (rechargeable).

### • Quoi de neuf concernant les D3E ?

Suite au décret du 20 juillet 2005 sur les DEEE (article 12), il est de notre devoir de vous informer, entre autre, de **l'obligation de ne pas se débarrasser des déchets d'équipements électriques et électroniques avec les déchets municipaux non triés et des systèmes de collecte mis à votre disposition.**

En vertu des articles 8 et 25, lors de la vente d'un équipement électrique ou électronique ménager, le distributeur doit reprendre gratuitement, ou fait reprendre gratuitement pour son compte, les équipements électriques et électroniques usagés que lui cède le consommateur, dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu.

Cette reprise 1 pour 1 entre en vigueur avec le décret DEEE et constitue pour l'instant le seul système de collecte sélective prévu par cette filière dédiée.

Il faut savoir qu'est considérée comme distributeur toute personne qui, quelle que soit la technique de distribution utilisée, y compris par communication à distance, fournit à titre commercial des équipements électriques et électroniques à celui qui va les utiliser (article 352 du décret).

En effet, la reprise via les collectivités locales et autres points de collecte (structures de réemploi...) reste à définir et passe par les éco-organismes qui ne sont ni définitivement constitués, ni agréés. Les négociations sont en cours.

Il s'agit donc dès à présent de vous d'orienter vers votre distributeur, à condition que vous achetiez un appareil identique à celui dont vous souhaitez vous défaire.

## Lu dans la presse

### • Réchauffement climatique: la preuve par 25.

Le ministre Danois de l'Environnement, Connie Hedegaard, a récemment convié ses homologues de 25 pays au Groenland afin qu'ils constatent personnellement les effets du réchauffement climatique illustrés par la fonte de la calotte glaciaire.

Du 16 au 19 août dernier, au Groenland à Ilulissat, une réunion informelle organisée par Connie Hedegaard, ministre Danoise de l'Environnement, sur le réchauffement climatique de l'Arctique a réuni les ministres de l'Environnement de 25 pays industrialisés et en développement (États-Unis, Inde, Brésil, Chine, Japon, Canada, Afrique du Sud, France, Russie, etc.). La réunion à huis clos a également porté sur la coopération climatique internationale après 2012. Mais malgré les constats évidents du recul des glaciers du Groenland, les états réunis par le Danemark n'ont pas réussi à cacher leurs clivages. Une étude du Conseil de l'Arctique publiée en novembre dernier affirmait qu'à moins d'une réduction rapide des rejets de CO<sub>2</sub>, la glace de l'Arctique aurait complètement disparue l'été vers la fin du siècle. Comme l'étude avait révélé que le réchauffement dans l'Arctique serait 2 à 3 fois plus fort que dans le reste du monde, celui-ci pourrait induire à terme une fonte complète de la calotte glaciaire du Groenland, ce qui entraînerait une élévation du niveau des océans de 7 mètres après quelques centaines d'années.

Mme Olin qui participait à cette réunion a constaté "une situation extrêmement préoccupante car la fonte des glaces s'accélère de manière très inquiétante soulignant qu'à Ilulissat, là où nous étions, le front glaciaire a reculé de 8 km entre 2001 et 2003.

Les ministres présents là-bas ne peuvent plus douter aujourd'hui des effets dramatiques des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine", a-t-elle ajouté.

La onzième Conférence des Parties qui se tiendra au Canada, fin 2005 permettra de relancer les débats sur l'après 2012. Cette rencontre sera d'autant plus importante que la dernière qui a eu lieu à Buenos Aires fut plutôt un échec.

## Vu sur le net

### • Un défi pour la Terre

La Fondation Nicolas Hulot et l'Ademe ont lancé une grande campagne baptisée «Défi pour la Terre». Par cette initiative originale, les deux partenaires motivent la population française à s'engager activement pour la planète à travers des gestes simples comme trier ses déchets, préférer la douche au bain ou limiter ses déplacements en voiture. Pour favoriser la mise en pratique de ces actions, l'opération s'accompagne d'un site internet et d'un guide disponible dans les espaces «Info Energies» de l'Ademe, «le petit livre vert pour la Terre» (distribué également par les magasins E.Leclerc). Sur le site, il est possible d'adhérer en ligne au défi en testant son impact environnemental et en enregistrant ses engagements en direct. Un compteur suit le nombre de personnes engagées individuellement et collectivement, (106 495 le 15 juin et déjà 240 372 le 5 septembre) et mesure la production de gaz à effet de serre évitée grâce à ces initiatives. Soutenue par des ambassadeurs aux noms aussi prestigieux qu'Isabelle Adjani, Charles Berling, Calogero, Stéphane Diagana ou Loïck Peyron, la campagne a reçu le soutien des collectivités, des PME et de certains grands groupes comme La Poste ou L'Oréal.

[www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

# Note d'humeur

## Incivilités à la déchèterie d'Homécourt

Lors de la dernière semaine de juillet, le camion du Sirtom destiné à l'évacuation des bennes des déchèteries du syndicat est tombé en panne. Nous avons donc été contraints de fermer pendant 4 jours la déchèterie d'Homécourt et 2 jours et demi celle de Trieux. Malgré les panneaux d'interdiction apposés à l'entrée des sites, qui ont par la suite été détruits, les usagers n'ont pas hésité à déposer «sauvagement» leurs débris devant les grilles fermées. Des gens pris en flagrant délit sur les lieux ont même insulté les agents du syndicat et ont justifié leurs actes sous prétexte que la déchèterie devait tout le temps être ouverte puisqu'ils payaient une taxe d'ordures ménagères. Depuis octobre 2003, date d'ouverture de la déchèterie d'Homécourt, c'est la première fois que nous sommes contraints de fermer sur plusieurs jours. De plus, les usagers avaient la possibilité de se rendre dans un premier temps à la déchèterie de Trieux, puis à celle de Conflans-Labry. Nous sommes consternés par le manque de citoyenneté et de civisme des usagers qui ne tiennent pas compte des recommandations qui leurs sont faites. Ainsi, le Sirtom a décidé de porter plainte et de se porter partie civile à l'encontre des contrevenants. Certains ont d'ailleurs été identifiés et l'enquête est en cours au commissariat de Joeuf. De plus, la déchèterie est désormais sous surveillance pour éviter de tels débordements. Aux élus qui ont fustigés le Sirtom de vouloir mettre des



amendes aux contrevenants, nous leur rappelons que l'évacuation des 16 tonnes de dépôts sauvages de la déchèterie d'Homécourt a mobilisé des agents du syndicat pendant plusieurs heures et que cela représente un surcoût pour la collectivité. Or, nous refusons de faire payer ce surcoût aux usagers qui se sont comportés avec bon sens et sont repartis le coffre plein pour revenir lorsque la déchèterie a réouvert ses portes. Nous appliquons tout simplement le principe du «pollueur-payeur», cher à ces mêmes élus. «Les pots cassés» ne seront donc payés que par les «casseurs»...

## La planète vous dit merci.

### Les jeunes soignent l'environnement à Mancieulles



Depuis le début de l'année 2005, le conseil municipal des jeunes de Mancieulles s'implique dans différentes actions liées à l'environnement, avec le concours de Nadia Centurioni, adjointe au maire et de plusieurs membres du Centre communal d'action sociale (Denise Blanchard, William Hirsch, Véronique Cola, Gilberte Cola, Maria Contin, Simone Corrubolo et Bruno Barucci). Plusieurs équipes de ces jeunes ont été mobilisées pour une vente de sacs de courses réutilisables. Ce kit proposé à un euro l'unité a été distribué à plus de 300 foyers mancieullois.

Ces sacs ont été partiellement parrainés par un hypermarché qui a fourni par ailleurs un lot de sacs «futés». Les jeunes ont reçu un accueil chaleureux auprès de la population à qui ils ont distribué le sac réutilisable pour les courses. Dans celui-ci on pouvait également trouver un autocollant «Pas de pub merci» pour limiter l'invasion des publicités dans les boîtes aux lettres. Le conseil municipal des jeunes était fier également de pouvoir fournir aux habitants,

une charte de l'environnement sur laquelle ils ont longuement travaillé avec le CCAS.

Ce document avait pour objectif de sensibiliser davantage la population locale au recyclage et devait aider à préserver un environnement de qualité dans la commune. Après quelques mois, le bilan s'annonce plutôt positif. Si cette opération est désormais achevée, des sacs demeurent disponibles en mairie.

Quant au conseil municipal des jeunes, il a été récompensé pour son action par le Sirtom qui lui a offert une sortie dans les Vosges. (Voir article page 4). La bonne nouvelle, c'est qu'ils continueront sur leur lancée environnementale durant leur mandat 2005-2006. En effet, lors de leur dernière réunion, ils ont convenu d'une action de nettoyage d'un site sur Mancieulles, un dimanche matin d'octobre. De plus, une visite de travail avec l'Office Nationale des Forêts (ONF) est programmée au printemps prochain. Ils ne s'arrêteront sans doute pas en si bon chemin et nous les félicitons pour toutes ces actions.

## Vous vous demandez pourquoi : de nouvelles mesures sont prises sur les déchèteries ?

Depuis début août les usagers des déchèteries de Trieux et d'Homécourt ont eu la surprise de constater que de nouvelles consignes sont mises en application par les gardiens. Le bureau du syndicat a, en effet, décidé d'être plus ferme en ce qui concerne l'accès des camionnettes sur les déchèteries. Nous vous rappelons ainsi que depuis l'ouverture de chacune des déchèteries, l'usage en est réservé aux particuliers et non pas aux artisans et commerçants. Ces derniers remplissent en effet les bennes réservées aux usagers et font payer le tonnage qu'ils déposent à la collectivité, et par conséquent aux particuliers. Il faut bien comprendre qu'il n'est pas rare qu'une centaine de personnes par jour effectuent des dépôts. Pour permettre l'accès permanents aux bennes, un vidage quasi quotidien s'impose. Si une dizaine de camionnettes viennent dans la matinée du mercredi à la déchèterie d'Homécourt, il ne nous reste plus qu'à la fermer l'après-midi. Bien sûr, des particuliers qui louent ou qui se sont vus prêter une camionnette pour débarrasser leur cave ou leur grenier auront accès aux déchèteries de Trieux ou d'Homécourt mais sous certaines conditions. **Il faut tout d'abord qu'ils téléphonent au Sirtom au 03.82.20.22.00 pour préciser leur nom, adresse, lieu, jour et nature du dépôt ainsi que le numéro d'immatriculation du véhicule.** Ces informations rentrées dans un listing informatique, nous permettent de réguler le nombre de camionnettes qui ont accès aux déchèteries pour éviter que ces dernières soient saturées. De plus, si nous remarquons qu'une personne vient déposer régulièrement sur une longue période, nous savons que

ce n'est pas un particulier et nous prendront les mesures qui s'imposent. En effet, un particulier qui débarrasse une maison, ne vient pas quotidiennement à la déchèterie sur une période de six mois ! Ces mesures ne sont pas prises pour ennuyer les habitants du syndicat. L'objectif premier est de limiter les quantités déposées par des professionnels qui n'ont pas accès à la déchèterie puisque dans la majeure partie des cas, ils facturent la prestation d'enlèvement et de traitement au particulier chez lequel ils interviennent. De ce fait, les artisans, commerçants font déjà payer au particulier le traitement de leur déchets professionnels dans le prix facturé. S'ils sont autorisés à déposer à la déchèterie, les habitants payeront doublement : une fois par le biais de la facture du professionnel et une fois par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Enfin, l'objectif second est de réguler les apports quotidiens. En effet, sur les plaquettes distribuées lors de l'ouverture de la déchèterie d'Homécourt (plaquette encore disponibles dans votre mairie ou au Sirtom), il est bien précisé que la limite de dépôt est de 250 kg par jour. Or, jusqu'à maintenant, le Sirtom a fait preuve de souplesse. Cependant, nous nous rendons compte que certaines personnes ont abusé de cette souplesse. C'est pourquoi, nous sommes désormais fermes sur la limite de 250 kg déposés par jour, pour que le plus grand nombre de personnes puissent accéder à la déchèterie. Par conséquent, si vous avez des travaux importants à réaliser chez vous, nous vous remercions de prendre les dispositions qui s'imposent.

# DES LIVRES POUR L'AFRIQUE

Trois amis, Michel Jacques, Ludovic Magandoux et Jean-François Secondé, partis faire une course dans le désert mauritanien, reviennent de cet exploit sportif avec une idée en tête : comment aider les africains les plus démunis, comment lutter contre cette fatalité de la misère ?

Ils décident de créer une association « Extrêmes courses Lorraine ».

Grâce à des partenaires, des sponsors, ils achètent un camion puis contactent les écoles et collèges de la région qui leur fournissent d'anciens manuels scolaires, des fournitures scolaires et des livres de lecture.

Après bien des péripéties dans le Sahara et un trajet de cinq mille kilomètres, les livres sont acheminés aux missions catholiques de Nouadhibou et d'Atar en février 2004. Les missionnaires les ont ensuite distribués aux écoles et bibliothèques de Mauritanie et même du Sénégal.

Un article paru dans le Républicain Lorrain nous a sensibilisés à leur action et le Sirtom a décidé de s'associer à cette opération de solidarité. En effet, régulièrement des particuliers jettent des livres aux ordures ménagères et à la déchèterie. Or, ces livres ne font qu'alourdir les tonnages et partent inutilement à la décharge.

Désormais si vous avez des livres dont vous voulez vous débarrasser, pensez à contacter le Sirtom au 03.82.20.22.00 (demander Caroline Aubin). Grâce à vous, les fondateurs d'Extrêmes Courses Lorraine pourront renouveler régulièrement ce type d'opérations sur le terrain.

C'est grâce à de telles gouttes d'eau que l'on peut améliorer, ne serait-ce que légèrement, le sort de la population africaine.

## Escapade environnementale dans les Vosges

Les conseils municipaux des jeunes de Mancieulles et Valleroy, ainsi que certains jeunes sapeurs-pompiers de Valleroy, ont vu leurs efforts d'un an de travail récompensés par le Sirtom.

Mardi 5 juillet, 8H00 du matin, quelques jeunes attendent devant la mairie de Mancieulles sous l'œil vigilant de Madame Cola. S'ils sont si matinaux c'est tout simplement parce qu'ils partent à la découverte des Vosges. Au programme de la journée, visite de l'usine papetière de Clairefontaine le matin et l'après-midi découverte du centre de tri de la société Barisien à Vaudoncourt. Cette journée c'est l'ultime récompense d'un an de travail en faveur de l'environnement. Après une demi-journée de sensibilisation dispensée par une ambassadrice du Sirtom, ils ont lancé une campagne de sensibilisation sur leur commune avec l'aide de Nadia Centurioni, adjointe au maire de Mancieulles (cf. article page 3). Après un détour par Valleroy pour récupérer leurs homologues du conseil municipal des jeunes menés par Monsieur KRENC, ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers dirigés par Jacky Lamorlette, direction Etival-Clairefontaine. C'est là en effet que se trouve l'usine de papier Clairefontaine. Après deux heures de route, une guide accueille les 24 visiteurs pour leur faire découvrir les secrets de fabrication du papier. Au préalable, un film de présentation les familiarise avec ce site qui produit plus de 135 000 tonnes de papier par an. Et cela en appliquant une politique environnementale stricte : utilisation de pâtes à papier fabriquées à partir de bois provenant de forêts gérées durablement, surveillance et contrôles de la qualité de leurs rejets dans l'air et dans l'eau, réduction de la quantité de déchets mis en décharge et réutilisation et valorisation des déchets, réduction de la consommation d'eau,...

Après la théorie, place à la pratique : jeunes et accompagnateurs arpentent les allées de l'usine et découvrent avec étonnement les machines servant à fabriquer le papier. Une des étapes de fabrication les plus intrigantes est sûrement la réalisation des cahiers. Après 1H30 à la papeterie, les visiteurs lorrains repartent d'ailleurs chacun avec un cahier de la marque.

Le bus prend ensuite la route de Vaudoncourt, où se trouve le centre de tri de Barisien. Eric Gauthier, directeur adjoint chez Barisien et Stéphane Bertrand, responsable du centre de tri les accueillent chaleureusement. De l'avis général, on



n' imagine pas un centre de tri de cette façon. Sur une surface de 1 500m<sup>2</sup>, il gère tout de même les déchets de 400 000 habitants, avec seulement deux équipes de dix trieurs, dont une majorité de femmes, et deux caristes. C'est l'une des premières surprises des participants: le tri n'est pas effectué par des machines mais bien par des hommes ! Devant ces équipes, les visiteurs sont restés cois, visiblement impressionnés par la célérité et l'habileté des trieurs. Ces derniers ont ainsi trié en 2004 une moyenne de 230 tonnes de déchets par semaine, soit 12 000 tonnes sur l'année écoulée.

Mais si le centre de tri a étonné les visiteurs, c'est également par sa gestion. Une fois les matériaux recyclables triés, ils sont compactés et mis en balle. Dans certains centres de tri, ces balles sont stockées pendant de longues semaines à l'extérieur. A Vaudoncourt, on travaille à flux tendu pour réduire au maximum les stocks. Plusieurs fois par jour, des camions viennent enlever des balles pour les transporter vers les usines de recyclage : Neufchâteau, Allemagne, Hollande et Suisse pour le plastique, Somme pour l'aluminium, Dunkerque ou Florange chez Arcelor pour l'acier, Golbey pour le papier, Haut-Rhin pour le carton et Espagne pour le tetra-pack.

Cette visite du centre de tri leur aura permis de reconstituer le parcours des sacs dans son intégralité. Nul doute que cette escapade vosgienne aura marqué les esprits, car depuis que les participants ont vu les trieurs, ils comprennent mieux la politique de sensibilisation du Sirtom envers certains de leurs concitoyens peu délicats, qui mélangeaient ordures ménagères et tri sélectif. Comme quoi, rien de tel que de se confronter à la réalité du terrain pour mesurer les efforts qu'il reste à faire...

## Fête de la Nature à Jarny : un succès populaire.

Pour la troisième édition de la fête de la Nature qui se déroulait au domaine de Moncel, les 27 et 28 août dernier, les amoureux de la Nature étaient au rendez-vous. Plus d'un millier de personnes ont visité les stands, expositions et animations réunis sous une même étiquette : celle du développement durable. Au programme : produits du terroir et marché bio, démonstrations d'agility et d'équitation, conférence sur la gestion de l'eau ou la biométhanisation, concerts et spectacles, découverte des associations locales à vocation écologique (Acca, LPO, Abeille Lorraine). Découverte également en avant-première pour les Jarnysiens du projet de Charte d'écologie urbaine et des aménagements de la future Maison de l'environnement. Sous un aspect plus ludique et pédagogique, nombre de visiteurs se sont lancés dans le labyrinthe du développement durable de la DIREN. Les plus courageux des visiteurs ont quant à eux relevé le défi lancé par Claude Carnesse de l'ONF, à savoir reconnaître les traces des animaux des bois ou, pour les plus forts, identifier des arbres avec pour seul indice un dessin de leur feuillage. Un autre objet a retenu l'attention des promeneurs : une poubelle un peu étrange sur le stand du Sirtom. Cette poubelle, aimablement prêtée par l'Ademe Lorraine, permettait de découvrir comment se répartissent nos déchets dans notre poubelle. Une sorte de visite guidée

d'une poubelle qui permettait d'engager la conversation sur les détails les plus pratiques du tri (non les yaourts et pots de crème ne vont pas au tri, oui les bouteilles en plastique peuvent garder leur bouchon) mais aussi de débattre sur l'augmentation des emballages et de l'importance de l'éco-consommation. En effet, il est difficile de ne pas faire le lien entre ce que l'on achète au supermarché et ce que l'on jette à la poubelle. Les enfants ont pu également tester leurs connaissances et remporter des cd-rom sur le développement durable. En conclusion, un beau week-end d'échanges, de découvertes et de jeux, sublimé par un ciel azur. Nul doute que les organisateurs peuvent être fiers du succès de la manifestation.

